

COMMISSION LOCALE D'INFORMATION (CLI)
AUPRES DE LA CENTRALE NUCLEAIRE DE CATTENOM

RAPPORT D'ACTIVITE POUR L'ANNEE 2023

Selon la loi du 13 juin 2006 relative à la transparence et à la sécurité en matière nucléaire, la Commission Locale d'Information (CLI) auprès du Centre Nucléaire de Production d'Electricité (CNPE) de Cattenom est chargée d'une mission générale de suivi, d'information et de concertation en matière de sûreté nucléaire, de radioprotection et d'impact des activités nucléaires sur les personnes et l'environnement pour ce qui concerne les installations du site.

L'activité de la CLI de Cattenom en 2023 est présentée selon les axes suivants :

1. Les réunions de la CLI de Cattenom
 - a) Réunion du 11 mai
 - b) Réunion du 9 novembre
2. Le suivi des activités du Centre Nucléaire de Production d'Electricité (CNPE) de Cattenom
 - a) Evénements (classés ou non sur l'échelle INES) survenus au CNPE déclarés par l'exploitant
 - b) Participation des membres de la CLI aux inspections du CNPE organisées par l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN)
3. L'information du public
 - a) Lettre d'information semestrielle
 - b) Page dédiée à la CLI sur le site internet du Département de la Moselle
4. Autres activités
 - a) Dialogue technique relatif à l'instruction de la phase générique du 4^e réexamen de sûreté des réacteurs de 1300 MWe
 - b) Groupe de travail des CLI transfrontalières
 - c) Groupe de travail de l'ASN sur la mesure citoyenne de l'environnement
 - d) Mesures de la contamination dans l'environnement
 - e) Sensibilisation de la population au risque nucléaire
 - f) Formations sur le risque nucléaire
 - g) Visite du centre de stockage Cigéo
 - h) Participation aux webinaires de l'ANCCLI
 - i) Participation aux réunions du bureau, au Conseil d'administration et à l'Assemblée générale de l'ANCCLI
 - j) Participation à la Conférence nationale des CLI organisée par l'ASN et l'ANCCLI
 - k) Projet de loi de réorganisation de la sûreté nucléaire
 - l) Club des chargés de mission des CLI

1. Les réunions de la CLI

Mme Rachel ZIROVNIK, Vice-Présidente de la CLI de Cattenom, a présidé les deux réunions de l'année 2023, qui se sont tenues respectivement le 11 mai et le 9 novembre.

a. Réunion du 11 mai 2023

Lors de cette réunion a tout d'abord été présenté le bilan annuel du CNPE de Cattenom par l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN), avant que ne soient illustrés à deux voix (CNPE de Cattenom et ASN) le sujet de la corrosion sous contrainte ainsi que 3 événements significatifs intervenus durant les six derniers mois à la centrale nucléaire :

- 2 événements sûreté de niveau 1 : le premier relatif à un niveau d'eau d'une rétention inférieur au minimum requis par les règles générales d'exploitation (déclaration au niveau 1 le 9 novembre 2022), le second relatif à la détection tardive d'un non-respect des spécifications techniques d'exploitation (déclaration au niveau 1 le 1er mars 2023)
- 1 événement radioprotection de niveau 2 relatif à la contamination corporelle externe d'un intervenant ayant entraîné une exposition radiologique « dose peau » supérieure à la limite réglementaire annuelle (déclaration le 3 février 2023).

Puis, le départ de feu sur un ventilateur d'un local situé en zone nucléaire de l'unité de production n°1, et le déclenchement des sirènes PPI, a été relaté par le CNPE de Cattenom, avant que le premier adjoint de la Mairie de Cattenom explique la réaction des habitants au sein de la commune.

Enfin, ont été décrits le processus et les modalités d'information et de participation des citoyens au sujet des 4^e réexamens de sûreté des réacteurs de 1300 MWe par l'ASN et l'IRSN (Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire).

Les membres de la CLI de Cattenom ont par ailleurs approuvé le rapport d'activité et le rapport d'exécution financière pour l'année 2022.

b. Réunion du 9 novembre 2023

Au cours de la réunion publique du 9 novembre, le CNPE de Cattenom a présenté, en lien avec l'Autorité de sûreté nucléaire, le programme de la 3^e visite décennale de la tranche 4 et préparation des 4^e visites décennales, le point d'avancement sur la corrosion sous contrainte, ainsi que deux événements significatifs sûreté de niveau 1, relatifs à la détection tardive d'un non-respect des spécifications techniques d'exploitation (déclaration du premier événement le 13 juillet 2023, et déclaration du second événement le 24 août 2023).

Le CNPE de Cattenom a présenté le bilan de l'impact de la canicule de l'été 2023 sur la centrale nucléaire.

La CRIIRAD (Commission de recherche et d'information indépendantes sur la radioactivité) a présenté le résultat de ses prélèvements dans l'environnement effectués sur les communes de Boust et de Cattenom le 4 octobre 2023.

Les membres de la CLI de Cattenom ont par ailleurs approuvé le programme d'activité et le budget pour l'année 2024.

2. Le suivi des activités du CNPE de Cattenom

Le suivi des activités du CNPE de Cattenom est assuré sur la base des informations et des documents communiqués au secrétariat de la CLI par l'exploitant (EDF) et par l'ASN.

a. Evénements (classés ou non sur l'échelle INES) survenus au CNPE et déclarés par l'exploitant

La CLI est directement informée par l'exploitant de tous les événements qu'il déclare à l'ASN.

En 2023, la centrale a déclaré 47 événements significatifs sûreté (ESS) de niveau 0 sur l'échelle INES qui compte 7 échelons, et 3 événements de niveau 1, soit un total de 50 ESS. Par ailleurs, EDF a déclaré au niveau national des événements sûreté de niveau 1, dits « génériques », c'est-à-dire qui concernent plusieurs centrales nucléaires françaises dont Cattenom : 1 événement générique de niveau 1 et 6 événements génériques de niveau 0 ont ainsi été déclarés en 2023 concernant Cattenom. Les événements génériques ne sont pas présentés lors des réunions de la CLI.

En outre, la centrale a déclaré 7 événements significatifs de radioprotection de niveau 0, 0 événement significatif radioprotection de niveau 1 et 1 événement significatif radioprotection de niveau 2, ainsi que 3 événements significatifs pour l'environnement, et 1 événement significatif transport.

Les informations au sujet des événements sûreté sont systématiquement diffusées aux membres de la CLI dès le niveau 1 sur l'échelle INES. Elles sont ensuite mises en ligne sur la page de la CLI de Cattenom du site du Département, en français et en allemand.

b. Participation des membres de la CLI aux inspections du CNPE organisées par l'ASN

Chaque année, l'ASN propose aux membres de la CLI de participer en tant qu'observateurs aux inspections organisées sur le site de Cattenom.

Deux membres de la CLI ont participé à des inspections en 2023 :

- M. Björn FINKLER sur les systèmes de sauvegarde le 27 juin ;
- M. Daniel TROUILLOT sur la maîtrise du changement de configuration des circuits de l'installation les 9 et 10 novembre.

3. L'information du public

a. Lettre d'information annuelle

Depuis 2012, la Lettre de la CLI paraît semestriellement, afin de répondre à la demande d'information des populations environnantes. L'ASN finance la réalisation et la diffusion de la Lettre de la CLI de Cattenom depuis sa création en 2008.

Le Département de la Moselle a poursuivi sa diffusion papier de la Lettre aux communes et aux EPCI du PPI élargi à 20 km, ce qui permet de maintenir le budget à l'équilibre. Les coûts de réalisation et de diffusion des deux Lettres se sont élevés à 13 750 € en 2023.

Le Comité de rédaction de la Lettre de la CLI n°27 s'est réuni le 11 mai 2023.

La Lettre de la CLI n°27 comporte en première page un éditorial sur le sujet de la campagne d'iode à venir, et un article sur le bilan 2022 des activités de la centrale nucléaire de Cattenom. En pages 2 et 3 sont évoquées les thématiques de la corrosion sous contrainte et de la sécheresse lors des épisodes de canicule. La rubrique « le chiffre » évoque le sujet de l'eau permettant de refroidir les installations pour permettre la production d'électricité tout en garantissant la sûreté nucléaire.

Enfin, en dernière page, les lecteurs ont pu découvrir un descriptif des trois événements déclarés par le CNPE à l'ASN depuis la dernière Lettre de la CLI, ainsi qu'un encart sur les bons gestes à connaître en cas d'accident nucléaire.

Le Comité de rédaction de la Lettre de la CLI n°28 s'est tenu le 9 novembre 2023.

La Lettre de la CLI n°28 contient un éditorial en Une sur les mesures de contamination dans l'environnement effectués aux alentours du CNPE de Cattenom et un article sur les actions entreprises par la CLI à l'occasion de la journée de la résilience. En pages 2 et 3 figurent un article sur la 3^e visite décennale de la tranche 4, un article sur l'impact de la canicule sur le parc national et une rubrique « le chiffre » portant sur la préparation des 4^e visites décennales. Enfin la page 4 contient un article sur les événements de niveau 1 survenus depuis le 11 mai 2023, ainsi qu'un article sur le phénomène de corrosion sous contrainte.

La Lettre d'information de la CLI n°27 a été diffusée au cours de la semaine du 31 juillet au 4 août 2023, et le numéro 28 lors de la semaine allant du 22 au 26 janvier 2024, en version papier aux membres de la CLI, aux mairies et EPCI du périmètre PPI de 20 km, pour mise à disposition du public. Une diffusion électronique a par ailleurs été assurée via la page internet de la CLI.

b. Page dédiée à la CLI sur le site internet du Département de la Moselle

La page dédiée à la CLI de Cattenom sur le site internet du Département de la Moselle a été activée en octobre 2011.

Cette page présente le fonctionnement, les missions et les moyens d'action de la CLI. La composition des membres de la CLI y est également disponible.

Il est rappelé que la Lettre de la CLI a pour objectifs de répondre aux questionnements des populations avoisinant la centrale, de présenter une information compréhensible et indépendante et de diffuser les bonnes pratiques en cas d'incident. Les Lettres de la CLI sont consultables et téléchargeables en format électronique en français et en allemand sur la page CLI du site internet du Département de la Moselle.

Depuis 2013, une rubrique « point sûreté » liste désormais les événements intervenus au CNPE à partir du niveau 1 de l'échelle INES.

4. Autres activités

a) Dialogue technique relatif à l'instruction de la phase générique du 4^e réexamen de sûreté des réacteurs de 1300 MWe

Entamés en décembre 2022, les ateliers du dialogue technique relatif à l'instruction de la phase générique du 4^e réexamen de sûreté des réacteurs de 1300 MWe, dont les 4 réacteurs du CNPE de Cattenom, se sont poursuivis en 2023 (le 10 janvier, le 7 février, le 30 mai, le 30 juin et le 3 octobre).

Ce dialogue technique est piloté par l'ASN, l'IRSN et l'ANCCLI. M. Bernard ZENNER, Maire de Cattenom, et M. Roger SPAUTZ, Greenpeace Luxembourg ont participé à ces réunions.

En parallèle, l'ANCCLI a organisé deux réunions au sujet des 4^e réexamens de sûreté le 26 juin et le 22 septembre, afin de préparer les chargés de mission des CLI aux différentes étapes à venir.

b) Groupe de travail des CLI transfrontalières

Ce groupe de travail se réunit depuis 2013 pour évoquer des sujets communs aux CLI proches d'une frontière.

Le sujet abordé lors de la rencontre du 23 mai fut les situations d'urgences nucléaires transfrontalières.

Plus de dix ans après la catastrophe nucléaire de Fukushima, la Commission européenne a proposé de faire un bilan des actions réalisées dans le domaine de la gestion de crise en cas d'accident nucléaire majeur survenant sur le continent européen, en passant en revue les systèmes de gestion des urgences, l'organisation des parties prenantes, les stratégies de protection nationales, la coopération transfrontalière, ainsi que les moyens de communication interne et vers la population.

La société de conseil en matière nucléaire, NucAdvisor, a réalisé une étude européenne sur le sujet qui a mené à la formulation de six recommandations pour l'établissement d'une ligne directrice européenne pour les développements à venir des préparations et réactions aux situations d'urgence. Ces recommandations ont pour objectif d'améliorer les coopérations bilatérales et multilatérales entre les pays européens, de renforcer l'implication de la société civile et des citoyens et de progresser dans la mise en œuvre des stratégies de protection.

Le travail mené par les CLI transfrontalières au sujet du Livre Blanc sur les enjeux transfrontaliers de la gestion accidentelle et post-accidentelle d'un accident nucléaire a été évoqué.

Quatre CLI transfrontalières étaient représentées à cette occasion (Fessenheim, Chooz, Gravelines et Cattenom). Pour la CLI de Cattenom étaient présents M. Roger SPAUTZ (Greenpeace Luxembourg), M. Daniel TROUILLOT (CFE-CGC), la Vice-Présidente Rachel ZIROVNIK, ainsi que la secrétaire de la CLI.

c) Groupe de travail de l'ASN sur la mesure citoyenne de l'environnement

Dans le cadre des travaux du CODIRPA (Comité directeur pour la gestion de la phase post-accidentelle, sous présidence de l'ASN), a été identifié le besoin d'un guide sur la mesure de

radioactivité, à destination des associations, enseignants et autres citoyens souhaitant se mobiliser sur le sujet.

Des travaux ont été entrepris en 2023 avec un groupe hétéroclite constitué d'experts, d'amateurs et de membres de CLI. Ce groupe a contribué à la rédaction d'un guide sur le sujet, qui devrait être publié dans le courant du premier trimestre 2024.

Mme Michèle PALLMER, de la Division Radioprotection de la Direction Santé du Grand-Duché du Luxembourg, a participé aux travaux, à la demande du Haut-Commissariat pour la Protection Nationale luxembourgeois, membre de la CLI de Cattenom.

d) Mesures de la contamination dans l'environnement

Sur proposition de l'ASN, qui en a financé la réalisation, la CLI de Cattenom a mené une action de prélèvements dans l'environnement autour de la centrale de Cattenom.

Dans le respect de la commande publique, un laboratoire indépendant a été missionné par la CLI pour mener à bien cette mission. La CRIIRAD (Commission de recherche et d'information indépendantes sur la radioactivité) s'est rendue dans les communes de Boust et de Cattenom le 4 octobre 2023 pour effectuer des prélèvements de mousses terrestres et de plantes aromatiques. Les endroits ont été choisis après avoir étudié la rose des vents afin de procéder à une analyse la plus complète possible. Les résultats ont été présentés lors de la réunion de la CLI du 9 novembre 2023. Aucun radionucléide artificiel n'a été détecté dans les échantillons prélevés. Les valeurs trouvées par la CRIIRAD sont par ailleurs en cohérence avec celles issues des prélèvements qu'EDF effectue tout au long de l'année.

e) Sensibilisation de la population au risque nucléaire

Suite à une proposition de M. Daniel TROUILLOT (CFE-CGC) de travailler à sensibiliser la population au risque nucléaire, la secrétaire de la CLI a pris contact avec l'Education Nationale pour évoquer ce projet.

Une rencontre a eu lieu le 21 mars 2023 en présence de trois inspecteurs pédagogiques régionaux (physique-chimie et histoire géographie) et de la Principale du Collège de Cattenom, Mme Nadine La ROSA.

Les inspecteurs pédagogiques régionaux ont proposé de construire un projet pédagogique sur l'éducation aux risques de manière plus large que le seul risque nucléaire. Il s'agirait de sensibiliser les élèves aux risques mais également à l'information sur les risques (être en capacité de rechercher la bonne information, démystifier le nucléaire...). Il a également été décidé que le collège de Cattenom serait un laboratoire de cette initiative.

Mme Sophie MULLER ayant remplacé Mme La ROSA à la rentrée de septembre 2023, ce projet est décalé dans le temps.

f) Formations sur le risque nucléaire

Trois formations ont été organisées en 2023, en collaboration avec l'IRMA (Institut des risques majeurs) et entièrement financées par l'ANCCLI.

Les deux premières se sont tenues au mois d'octobre, et se sont inscrites dans le cadre de la journée de la résilience, instituée par le gouvernement depuis 2022, avec comme objectifs de sensibiliser, d'informer et d'acculturer tous les citoyens aux risques naturels et technologiques qui les environnent :

- la première était destinée à des entreprises françaises et luxembourgeoises, et portait sur l'intégration du risque nucléaire dans leurs plans d'urgence interne. Elle s'est

déroulée le 24 octobre dans les locaux de l'entreprise de BTP, COSTANTINI, à Niederkorn, au Grand-Duché de Luxembourg, en présence notamment de l'ASN et de la Division Radioprotection de l'Etat luxembourgeois ;

- la seconde, destinée aux élus du territoire autour du CNPE de Cattenom et aux membres de la CLI, portait sur la gestion de crise nucléaire au niveau local. Elle s'est tenue le 25 octobre à la Mairie de Cattenom.

Ont participé à cette seconde formation les communes de Cattenom, Boust, Basse-Ham ainsi que M. Daniel TROUILLOT (CFE-CGC).

En raison d'un calendrier contraint, la Communauté de communes de l'Arc Mosellan, n'a pas pu participer à cette journée du 25 octobre, mais a pu bénéficier de la même formation le 22 décembre dans ses locaux, avec 17 élus du territoire.

L'ANCCLI et les CLI participantes, dont celle de Cattenom, ont été lauréates pour la 2ème édition de la journée de la résilience. Ce prix a été remis par le Ministre Christophe BECHU en personne, au Ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires le 20 décembre 2023.

g) Visite du centre de stockage Cigéo

Le 29 septembre, deux membres de la CLI de Cattenom ont pu visiter le centre de stockage Cigéo à Bure : M. Guy BLEY, Haut-Commissaire Adjoint à la Protection Nationale du Grand-Duché de Luxembourg, et M. Roger SPAUTZ, de Greenpeace Luxembourg. Deux représentants de l'association rhénan-palatine BUND étaient également inscrites mais ont dû annuler en dernière minute pour des raisons de santé.

h) Participation aux webinaires de l'ANCCLI

Les membres de la CLI de Cattenom ont participé en 2023 à deux webinaires organisés par l'ANCCLI :

- le premier s'est déroulé le 7 juin, sur le thème de la sécheresse en période de canicule et plus particulièrement sur les conditions de rejets des installations encadrées par l'ASN (ainsi que sur les modalités de dérogation). Un retour d'expérience de l'été 2022 a également été dressé.
- le second le 4 juillet sur la corrosion sous contrainte, lors duquel un point de situation a été présenté.

M. Bernard ZENNER, Maire de Cattenom, et M. Roger SPAUTZ (Greenpeace Luxembourg) ont participé aux deux webinaires.

i) Participation aux réunions du bureau, au Conseil d'administration et à l'Assemblée générale de l'ANCCLI

Mme Rachel ZIROVNIK, Vice-Présidente de la CLI de Cattenom, en sa qualité de Trésorière adjointe de l'ANCCLI, a participé aux réunions de bureau du 6 janvier, du 11 mai et du 11 octobre. Elle était présente au Conseil d'Administration du 12 mai, du 18 septembre (lors duquel elle a été réélue pour le même mandat), et du 29 novembre.

Elle a également participé à l'Assemblée Générale de l'ANCCLI du 28 juin.

Enfin, elle a fait partie de la délégation de l'ANCCLI lors des deux rencontres avec les commissaires de l'ASN la veille de l'Assemblée Générale et la veille de la conférence des CLI le 27 novembre.

j) Participation à la Conférence nationale des CLI organisée par l'ASN et l'ANCCLI

La 35ème Conférence nationale des CLI organisée par l'ASN et l'ANCCLI, s'est tenue à Paris le 28 novembre.

Les grands dossiers d'actualité du nucléaire (4ème réexamen périodique des réacteurs de 1300 MWe, changement climatique et impact sur les centrales nucléaires, projet de loi sur la création de la nouvelle autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection...) ont été discutés.

Puis, la journée a porté sur le risque nucléaire, selon des approches différentes (sociologique et de terrain), en France et à l'étranger.

M. Roger SPAUTZ et l'entreprise COSTANTINI, qui avait bénéficié d'une formation par l'Institut des Risques Majeurs dans le cadre de la journée de la résilience, ont présenté l'expérience de la CLI de Cattenom sur la thématique de la gestion du risque en situations accidentelle et post-accidentelle, dans le cadre d'une table ronde sur l'information et l'implication des territoires.

Mme la Vice-Présidente de la CLI et M. Bernard ZENNER, Maire de Cattenom, ont également assisté à cette conférence des CLI.

La conférence est disponible en replay via ce lien : <https://www.asn.fr/tout-sur-l-asn/cli/#la-35e-conference-des-cli>

k) Projet de loi de réorganisation de la sûreté nucléaire

L'ANCCLI s'est fortement mobilisée au regard du projet de loi relatif à l'organisation de la gouvernance de la sûreté nucléaire et de la radioprotection pour répondre au défi de la relance de la filière nucléaire, en étant auditionnée par les parlementaires et en rédigeant un avis. Parmi les sujets sur lesquels elle s'est questionnée, on recense l'annonce du fonctionnement des réacteurs au-delà de 60 ans, la capacité des installations relatives à la gestion du combustible neuf et usé, les futurs EPR, ainsi que l'impact du changement climatique sur la production nucléaire d'électricité.

L'ANCCLI a pu échanger, à plusieurs reprises, avec le cabinet de la Ministre de la Transition Energétique, Agnès PANNIER-RUNACHER.

Les Président(e)s de CLI, dont Mme Rachel ZIROVNIK, ont reçu une présentation du projet de loi le 14 novembre par visioconférence, et ont été reçus par la Ministre le 28 novembre en soirée pour évoquer ce sujet.

l) Club des chargés de mission des CLI

La secrétaire de la CLI de Cattenom a participé à la réunion du club des chargés de mission qui s'est déroulée le 28 mars par visioconférence.

Ont été évoqués les sujets d'actualité de chaque CLI, le besoin de formation des membres de CLI, les projets de l'ANCCLI, et notamment la préparation de la journée nationale de la résilience le 13 octobre. La question des budgets des CLI a été abordée alors que l'ANCCLI avait rencontré le gouvernement français sur la question du financement et de la nécessaire montée en compétences des CLI, dans le contexte du prolongement de la durée de vie des réacteurs de 1300 MWe au-delà de 40 ans.